



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Annnonce de l'approbation du plan d'arrangement de Bell concernant l'échange d'actions privilégiées de Bell Canada

MONTREAL, Québec, le 23 janv. 2007 -- BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a annoncé aujourd'hui que le plan d'arrangement de Bell Canada prévoyant l'échange d'actions privilégiées de Bell Canada contre des actions privilégiées de BCE a reçu l'approbation finale des porteurs d'actions ordinaires et privilégiées de Bell Canada et de la Cour supérieure du Québec. Cet arrangement fait partie de l'initiative de simplification de l'entreprise. L'échange d'actions et la déclaration d'un dividende spécial unique de 0,20 \$ par action privilégiée de Bell Canada en circulation devraient se faire le 31 janvier 2007 pour les porteurs d'actions privilégiées de Bell Canada inscrits à la fermeture des bureaux à cette date. Le versement du dividende spécial unique se fera dans les sept jours suivant le 31 janvier 2007. Les porteurs d'actions privilégiées de Bell Canada doivent remettre leur(s) certificat(s) d'actions privilégiées ainsi qu'une lettre d'envoi dûment remplie et les autres documents demandés afin de recevoir le(s) nouveau(*) certificat(s). On peut obtenir d'autres exemplaires de la lettre d'envoi, ainsi que la façon de procéder, en appelant sans frais au 1 800 561-0934. Les nouvelles actions privilégiées de BCE devraient commencer à se négocier à la Bourse de Toronto (TSX) le 1er février 2007. A condition que l'arrangement entre en vigueur et que les actions privilégiées de Bell Canada soient échangées contre des actions privilégiées de BCE, les dividendes autrement payables sur les actions privilégiées de Bell Canada le 1er février 2007 et le 12 février 2007 ne seront pas versés par Bell Canada. Toutefois, le premier dividende payable sur les nouvelles actions privilégiées de BCE le 1er février 2007 et le 12 février 2007 sera au même montant que s'il avait été versé par Bell Canada à ces dates. Mise en garde concernant les déclarations prospectives Certaines

déclarations contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les échanges d'actions privilégiées et le versement du dividende spécial unique prévus, ainsi que la date d'entrée en vigueur des transactions proposées et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques, sont de nature prospective et, à ce titre, sont assujetties à d'importants risques, incertitudes et hypothèses. Les résultats ou événements dont il est question dans ces déclarations prospectives pourraient différer sensiblement des résultats ou événements réels. En conséquence, le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives. En particulier, la conclusion de l'arrangement est assujettie à la satisfaction de ses conditions de clôture. Pour obtenir d'autres renseignements sur les conditions de clôture et sur d'autres hypothèses et facteurs de risque, consulter la circulaire de procuration de la direction de Bell Canada datée du 12 décembre 2006 déposée auprès des commissions canadiennes de valeurs mobilières (disponible sur le site Web de BCE à www.bce.ca et sur SEDAR à www.sedar.com), et auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, sur formulaire 6-K (disponible sur EDGAR à www.sec.gov). Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué reflètent les attentes de BCE en date du 23 janvier 2007 et, par conséquent, peuvent changer après cette date. Toutefois, BCE n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. A propos de BCE Inc. BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada. Grâce à ses 28 millions de connexions clients, BCE fournit un ensemble de services de communications des plus complets et des plus novateurs à ses clients de résidence et d'affaires au Canada. Assurés sous la marque Bell, ils comprennent les services téléphoniques local, interurbain et sans fil, l'accès Internet haute vitesse et sans fil, les services IP-large bande, les services des technologies de l'information et des communications (ou services à valeur ajoutée), ainsi que les services de télévision directe par satellite et par VDSL. Les autres intérêts de BCE comprennent Télésat Canada, un pionnier et un chef de file mondial dans la gestion et l'exploitation de systèmes par satellite, et une participation dans CTVglobemedia, première société canadienne de médias. Les actions de BCE sont cotées en Bourse au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

Renseignements: Pierre Leclerc, Bell Canada, Relations avec les médias , (514) 391-2007, 1 877 391-2007, pierre.leclerc@bell.ca; Thane Fotopoulos, BCE, Relations avec les investisseurs, (514) 870-4619, thane.fotopoulos@bell.ca

SOURCE Corporate